



AVIS A TIERS DETENTEUR

Par delher4

Bonjour,

Un avis à tiers détenteur concernant la taxe foncière à été
envoyer à ma banque cette dernière me prenant des frais d'avis à hauteur de 105?,mais la somme réclamée par le
trésor ne correspond pas,en effet le trésor à oublier d'enlever le dégrevement accordé?
Cet AVIS EST-IL VALABLE!....

Cordialement